



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 15 avril 2019 à 16 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Sylvie Ouellette, Vincent Roy, Jean-François Poulin et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

La séance débute à 16 h 8.

Première période de questions

Aucune personne n'est présente.

2019-191 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2019-192 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2019-193 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2019-194 Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables

CONSIDÉRANT le départ de la responsable des ressources humaines;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que M^{mes} Roxanne Roy Landry et Mélanie Gagnon du Service des loisirs, culture et tourisme, soient autorisées à faire les demandes de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables auprès de la Sûreté du Québec.

QUE la résolution 2017-427 soit abrogée à toutes fins que de droit.

Travaux publics

2019-195 Octroi du contrat de pavage 2019

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions du greffier adjoint daté du 1^{er} avril 2019 et conformité administrative de la greffière datés du 10 avril 2019.



CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, sept soumissions ont été déposées comme suit :

Soumissionnaires	Prix (Incluant les taxes)
MSA Infrastructures inc.	514 524,05 \$
Les Entreprises Denexco inc.	556 438,19 \$
Pavages Maska inc.	602 727,54 \$
Eurovia Québec construction inc.	689 732,96 \$
Construction Bau-Val inc.	695 131,49 \$
Sintra inc.	745 599,77 \$
Construction Techroc inc.	788 470,04 \$

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le contrat de pavage 2019 soit octroyé à la compagnie MSA Infrastructures inc. au coût maximal de 514 524,05 \$ incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721 et financée par le surplus libre.

2019-196 Travaux de marquage de chaussées 2019

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 26 mars 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de mandater la compagnie Lignco SIGMA inc. afin de procéder aux travaux de marquage de chaussées 2019, au coût maximal de 25 817,35 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-355-00-521.

2019-197 Travaux de rapiéçage mécanisé des chaussées 2019

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 25 février 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de mandater la compagnie Daudi pavage excavation inc. pour les travaux de rapiéçage mécanisé des chaussées 2019, au coût maximal de 35 000 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

Seconde période de questions

Aucune personne n'est présente.



La séance est levée à 16 h 11.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Patrick Melchior
Maire